



AMÉRIQUE DU NORD *Les accords commerciaux bilatéraux n'ont pas entraîné le développement escompté au Mexique et au Canada. De quoi mettre en garde contre de nouveaux traités.*

Le libre-échange ne tient pas ses promesses

CHRISTOPHE KOESSLER

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est paralysée, vive le libre-échange! Depuis le blocage des négociations de l'OMC en 2006, le nombre d'accords commerciaux bilatéraux a explosé. On en compte actuellement 300 à travers le monde. A l'heure où la Suisse connaît elle aussi une frénésie en la matière (lire ci-dessous), le Centre Europe-tiers monde (CETIM), organisation basée à Genève, a mis sur pied début novembre un Symposium international pour analyser l'impact de ces traités sur les économies et le bien-être des populations. Parmi les études de cas présentées durant trois jours, celle de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) s'avère emblématique. Ce traité, signé en 1994 par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, avait pour objectif de doper la croissance et de créer des emplois de meilleure qualité. Pionnier, l'accord a ouvert la voie aux traités bilatéraux. Dix-huit ans après, quel en est le bilan? Réponse pour le Mexique et le Canada.

Le laboratoire mexicain

L'économie mexicaine a fait l'objet d'un examen minutieux de la part des Nations Unies. «La croissance du Produit intérieur brut (PIB) mexicain ne s'est pas accélérée après la signature de l'AleNA en janvier 1994; si elle a été plus forte que celle du reste de l'Amérique latine dans la deuxième moitié des années 1990, elle en a été inférieure pendant toute la décennie 2000», a indiqué Alfredo Calcagno, économiste à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Si l'ouverture commerciale du pays a créé un nouveau dynamisme pour les exportations manufacturières, celles-ci n'ont pas entraîné un développement de l'ensemble de l'industrie, parce qu'une grande partie de ces exportations provenaient de fabriques de montage de composants importés; aussi, entre 1991 et 2011, la valeur ajoutée manufacturière a baissé de 21,5% à 17,5% du PIB. «Le Mexique vend de la main-d'œuvre bon marché», estime l'expert.



Manifestation pour la construction de logements sociaux, à Vancouver, en février 2010. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain en 1994, le Canada a perdu 15% de ses emplois. KEYSTONE

Dans la même veine, si l'investissement étranger a fortement progressé après 1994, celui-ci ne s'est pas traduit par une formation de capital fixe – à savoir de machines, routes, bâtiments – significativement plus élevée, l'un des critères retenus par la CNUCED pour mesurer le développement. L'ouverture commerciale s'est aussi accompagnée d'une libéralisation des marchés des capitaux, laquelle a entraîné une crise financière majeure en 1995.

Désastre pour les paysans

Bonne nouvelle toutefois: la pauvreté a reculé dans les années 2000. Alors que celle-ci frappait 40% de la

population en 1980, elle a bondi à 54% à la fin des années 1990, pour redescendre à 35% en 2009. Mais ce résultat ne peut pas être attribué au libre-échange, selon M. Calcagno: «C'est le fruit de politiques de redistribution opérées par l'Etat à travers des programmes sociaux, à l'instar de ce qui s'est fait dans la majorité des pays d'Amérique latine.» Partant, l'inégalité a aussi un peu reculé.

En revanche, le rythme de la création d'emplois a diminué: de 3,7% pour la période 1980-1993, à 2,2% de 1994 à 2012. Si l'on y ajoute la forte diminution de l'activité agricole, notamment à cause de l'importation massive

de maïs transgénique et subventionné depuis les Etats-Unis, le tableau s'avère encore plus préoccupant: «Entre 1980 et 1993, l'agriculture avait encore créé près de 900 000 emplois. Elle en a détruit plus d'un million entre 1993 et 2012», précise l'économiste. La tragédie qui en a résulté pour les paysans a été dénoncée à maintes reprises par de nombreuses ONG.

Au Canada, on précarise

A l'autre bout de l'Amérique du Nord, au Canada, les constats ne sont pas plus glorieux. La situation s'avère particulièrement catastrophique sur le plan du travail, assure Dave Bleakney,

représentant national du Syndicat des travailleurs des postes. Dès le début, le choc a été brutal: «L'entrée en vigueur de l'AleNA en 1994 a causé la perte de 250 000 emplois dans les usines en quelques années.» Sans création immédiate d'autres postes de travail, de nombreux jeunes se sont retrouvés à la rue. «Au final, on estime que le Canada a perdu 15% de ses emplois depuis 1994», assure le syndicaliste. Et lorsque de nouvelles places voient le jour, les paies sont à la baisse et les avantages sociaux moindres qu'auparavant, sans compter l'explosion du travail intérimaire, tout ceci au nom de la compétitivité du pays: «Dans les années 2000, la hausse des salaires réels est la plus basse depuis l'après-guerre, avec par exemple, 0,63% en 2002, à comparer aux 3,9% juste avant l'entrée en vigueur du traité.» Récemment, le travail saisonnier est apparu: environ 280 000 travailleurs temporaires font l'aller-retour entre l'Amérique latine et le Canada chaque année.

Pas de fatalité

Au final, c'est la précarisation de l'emploi pour la majorité des Canadiens: «Il devient courant de devoir cumuler deux ou trois jobs pour s'en sortir», indique Dave Bleakney. D'autant que les programmes sociaux ont été réduits, de même que la possibilité de toucher une indemnité de chômage. Le syndicaliste pointe du doigt la mise en concurrence des travailleurs de différents pays. Pour lui, le libre-échange ne pose pas seulement problème entre pays du Nord et pays du Sud, d'inégal développement: «Aux Etats-Unis, la loi ne protège guère les travailleurs. Dans certains de ses Etats, il est même impossible de former un syndicat.»

Si l'ensemble de ces politiques a fragilisé les syndicats canadiens et mexicains, ceux-ci ont toutefois remporté quelques victoires d'étape. Le Syndicat de la poste du Canada a réussi à contrer les tentatives de privatisation du secteur. De même, un nouvel accord portant sur la baisse des barrières douanières à l'échelle du continent (l'ALCA) a été stoppé à la suite de fortes mobilisations. Le libre-échange n'est pas une fatalité. I

Refuser ou adoucir la libéralisation?

Plusieurs visions se sont confrontées le 1^{er} novembre lors d'une conférence tenue dans le cadre du symposium organisé par le CETIM. Ce dernier conteste frontalement le principe du libre-échange entre les économies très inégales, en particulier entre celles des pays du Nord et du Sud: «Le mal-développement se construit à travers l'échange inégal. Il entraîne une désintégration des économies nationales, des violations massives des droits humains et la destruction de l'environnement», a asséné Julie Duchatel, codirectrice du CETIM.

Selon cette perspective, le ver est dans le fruit. Rémy Herrera, docteur en économie à l'université de la Sorbonne de

Paris, est venu corroborer cette thèse: «Les différentiels entre les économies sont si importants, tant au niveau des stocks de capital disponibles, de la technologie et des taux de salaire, que les traités de libre-échange (TLE) aboutissent le plus souvent à une accentuation des inégalités entre pays et à l'intérieur de ceux-ci. Cela provoque un transfert de richesses du Sud au Nord et des classes travailleuses aux élites dirigeantes.»

La Déclaration de Berne souhaite quant à elle que les nouveaux traités bilatéraux soient accompagnés de conditionnalités en matière de droits humains et demande une plus grande transparence. Car les TLE sont le plus souvent négociés dans le plus grand secret. La Confédération dispose à ce jour de 26 accords de ce type, avec 35 pays, dont la majorité à travers l'Association européenne de libre-échange (AELE), et elle s'apprête à en signer une dizaine d'autres, notamment avec la Chine, l'Inde et l'Algérie. «Nous voulons que la Suisse intègre une clause de droits

humains dans tous les nouveaux traités. Nous réclamons aussi une étude d'impact préalable aux négociations», a expliqué Patrick Durish, de la Déclaration de Berne. De surcroît, l'association se montre opposée au renforcement de la propriété intellectuelle, car celle-ci peut empêcher la production de médicaments accessibles aux populations et restreint les droits des paysans à s'échanger des semences. Elle refuse aussi les dispositions permettant aux multinationales de poursuivre des Etats devant des tribunaux extraterritoriaux au motif de la protection des investissements. Un procédé qui court-circuite la souveraineté des Etats et la démocratie.

Le gouvernement suisse, lui, continue d'ignorer la majeure partie des critiques et des revendications des ONG. Courageux, l'ambassadeur Didier Chambovey, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, a défendu son opinion devant un public largement hostile. Il a indiqué que la Confédération a décidé

il y a deux ans d'introduire des articles portant sur la protection de l'environnement et des travailleurs dans les TLE en négociation. Une concession faite aux ONG, mais qui n'entraîne aucune sanction en cas de non-respect.

«La Suisse gagne un franc sur deux grâce au commerce international. Il est donc crucial de développer les marchés extérieurs. Par ailleurs, le commerce est un vecteur de développement pour ces pays, en complément à la coopération technique que nous fournissons», a déclaré le haut fonctionnaire.

Et de prendre pour exemple la Colombie, avec qui la Confédération a signé un traité de libre-échange en 2008, malgré l'opposition virulente des ONG. «Maintenant, la Colombie peut exporter ses fleurs coupées, son café et ses bananes à des conditions plus avantageuses. C'est bon pour le pays», a soutenu Didier Chambovey. Une déclaration qui a suscité une vive réaction depuis la salle de José Goyez, ex-gouverneur du peuple indigène Nasa, dans le sud de la Colombie: «Dans

mon pays, les bananes appartiennent à Chiquita, une compagnie étasunienne. Cela ne favorise donc pas les producteurs colombiens.» Des fruits qui, au surplus, sont parfois cultivés sur les terres des autochtones ou des paysans chassés de leurs terres par les milices paramilitaires, dans un

pays qui compte plus de 4 millions de personnes déplacées. «Les multinationales ne nous ont apporté que violence et désastres sociaux et environnementaux», a-t-il assuré. Entretemps, le prix de nombreux médicaments produits par les firmes helvétiques a augmenté en Colombie. CKR

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION
La FGC regroupe une soixantaine d'associations engagées dans la solidarité Nord-Sud. Elle soutient financièrement, avec l'appui de la Ville de Genève, la rubrique «Solidarité internationale». Le contenu de cette page n'engage ni la FGC, ni la Ville de Genève. www.fgc.ch

PUBLICITÉ

ALC
VENEZ FÊTER AVEC NOUS LES 20 ANS DE L'ASSOCIATION DE LECTEURS DU COURRIER

le vendredi 23 novembre
Maison des Associations
15 rue des Savoises - Salle Gandhi

Programme:
19h30 - Conférence d'Ignacio Ramonet
"L'explosion du journalisme"
Modérée par Benito Perez
Corédacteur en chef du Courrier

Apéritif
Concert de Pierre Lautomme

Contribution libre
Inscription jusqu'au vendredi 16 novembre
alc-infos@lecourrier.ch ou 022 320 75 06